

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
12/01/2026

L'an deux mille vingt-six,

Date d'affichage de convocation
12/01/2026

Le 20 janvier,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la
Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 16

Présents :

Présents : 11

Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Muriel COINCE, Evelyne COURTECUISSSE, Hayat LAKHYALI

Votants : 11

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Jacqueline GESTIN, Gasparine MIRABEL, Nathalie SENU

Date de la séance :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

20 janvier 2026

REFUSE à Madame _____ domiciliée à _____, une
aide financière pour prendre en charge une partie de la facture des frais d'obsèques de
son père, Monsieur _____, d'un montant de 5 470,22 € compte tenu qu'elle
n'est pas domiciliée à Magny-les-Hameaux.

Objet :

Aide facultative n°02/2026

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Aide financière
Facture des frais
d'obsèques

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 13/01/2026

Certifié exécutoire le : 13/01/2026

Le Président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
028-207801082-20260120-DCCAS2026AIDE02-DE
Date de réception préfecture : 23/01/2026